

Boxe / Compétition AML : place aux phases finales



La première édition de l'African MMA League (AML) poursuit sa glorieuse aventure. Et après, la phase éliminatoire qui fut explosive, le cap sera mis le 23 décembre sur les quarts de finale.

Mais avant cette étape, la fondation AML avec à sa tête M. Ismaël Bakayoko fait une grosse annonce.

Il avait promis des primes décentes aux combattants et également leur permettre de réaliser leurs rêves à travers l'African MMA League (AML). Des promesses qui prennent déjà forme avec des primes de 100 à 300 000 FCFA lors de la phase éliminatoire.

Mieux ces primes évolueront jusqu'à la grande finale d'avril 2024 avec un gain total cumulé de 2.100.000 FCFA dans la besace du grand gagnant. Et ce n'est pas tout. Avec ses deux amis américains formant le trio à l'origine du projet, Ismaël Bakayoko, le promoteur vient de décider d'offrir un séjour

tous frais payés au grand vainqueur de cette première édition. « *La Fondation AML a décidé de payer un billet d'avion pour le grand gagnant du championnat. Il ira à Las Vegas. Il aura également un ticket pour suivre un combat de l'UFC. Il aura accès à une salle d'entraînement à Las Vegas pendant un mois avec des combattants de l'UFC* », a-t-il dit avant d'ajouter. « *Ce sera un voyage tous frais payés par la Fondation AML. Nous serons à ses petits soins.* »

Il convient de noter que pour la grande finale, le grand gagnant repartira de la soirée avec une enveloppe de 1 million de francs CFA. Avant la grande finale prévue en avril, l'on suivra avec beaucoup d'intérêt les quarts qui se disputeront le 23 décembre 2023. Cette soirée s'annonce exceptionnelle avec des parfums de la fête de Noël.

Issa Nambene Coulibaly